

DUPLICATA

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE
VÉHICULES COMPLETS
MODÈLE A1 - PAGE 1



A PACCAR COMPANY

	Le soussigné certifie par la présente que le véhicule	Wouter Beuman Manager Homologation Department DAF Trucks NV
0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)	DAF
0.2.	Type - Variante - Version	M4EN3 - TE205CD6ZZZ - ECA205NMLRSPUKD3375H1
0.2.1.	Nom commercial	CF 510 FT
0.4.	Catégorie de véhicule	N3
0.5.	Raison sociale et adresse du constructeur	DAF Trucks NV Hugo v.d. Goeslaan 1, 5643 TW Eindhoven, Pays-Bas
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires	La plaque est placée dans l'encadrement de la porte droite ou gauche de la cabine, rivé
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule	Sur le longeron droit du châssis au niveau de l'essieu avant
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)	
0.10.	Numéro d'identification du véhicule	XLRTM4300G162396
	est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le	e4*2007/46*0014*16 2016-07-22
	et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres.	véhicule pour la circulation à droite tachymètre échelle métrique
Eindhoven, 31-05-2017		

MODÈLE A1 - PAGE 2
Catégorie de véhicule N3

1.	Nombre d'essieux et de roues	2	6
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées	1	Essieu 2
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement)	1	Essieu 1
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu)	1	Essieu 2
4.	Empattement (essieu 1-dernier essieu)	4.1.	Écartement des essieux: (1-2, 2-3, 3-4)
5.	Longueur	6.	Largeur
8.	Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable)	5960 mm	2550 mm
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage	470 mm	P/A
11.	Longueur de la zone de chargement	12.	Porte-à-faux arrière
13.	Masse en ordre de marche	7893 kg	990 mm
13.1.	Répartition de cette masse entre les essieux (1, 2, 3, 4)	5287 kg	2606 kg
13.2.	Masse réelle du véhicule	7893 kg	P/A
16.	Masses maximales techniquement admissibles	20500 kg	P/A
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible	8000 kg	13000 kg
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)	P/A	P/A
16.3.	Masse techniquement admissible sur un groupe d'essieux	60000 kg	P/A
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble [kg]	National	FR
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international, code pays	19000 kg	8000 kg
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue	13000 kg	P/A
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)	P/A	P/A
17.3.	Masse en charge maximale admissible sur groupe d'essieux	44000 kg	P/A
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble		
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:		
18.1.	Remorque à timon d'attelage	18.2.	Semi-remorque
18.3.	Remorque à essieu central	18.4.	Remorque non freinée
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage (semi-remorque, une remorque, une remorque à essieu central)	12607 kg	P/A
20.	Constructeur du moteur	21.	Code moteur inscrit sur moteur
		DAF Trucks NV	MX-13 375H1